

**AVENANT N° 38 DU 26 MARS 2007
MODIFIANT LA DATE D'ENTREE EN
VIGUEUR DE LA CCNI DANS LES DOM**

PREAMBULE

Considérant d'une part, que la mise en œuvre des avenants 26 et suivants nécessitait au sein de chaque entreprise un travail préalable important, l'avenant n° 35 avait fixé au 1^{er} mai 2007 la date d'entrée en vigueur de l'avenant n° 26 et de l'intégralité des textes dont l'application devrait intervenir avant cette date.

Considérant d'autre part, que les avenants n°32 et 33 modifient l'avenant n° 26 sur des points importants (structure de la rémunération et classification).

Considérant que l'entrée en vigueur de ces deux textes est conditionnée par l'expiration d'un délai de 3 mois commençant à courir au jour de la publication de leur arrêté d'extension au JO.

Considérant enfin, l'importance des modifications que l'ensemble de ces textes vont apporter dans la gestion sociale des entreprises concernées.

Dans un souci de clarté et afin de faciliter l'application des textes conventionnels dans les DOM, les parties signataires ont jugé indispensable d'uniformiser leur date d'entrée en vigueur.

ARTICLE 1

Les parties signataires décident, de reporter la date d'application de l'avenant n° 26 et celle de tous les avenants postérieurs, à la date d'entrée en vigueur des avenants n° 32 et 33, ou à celle de ces deux textes qui interviendra en dernier.

En conséquence, la convention collective nationale de l'immobilier modifiée par les avenants n° 26 à 37 ne deviendra applicable aux départements d'outre mer que 3 mois après la publication de l'arrêté d'extension de l'avenant n°32.

ARTICLE 2

Les parties signataires conviennent de demander l'extension du présent avenant dans les meilleurs délais.

Fait à Paris, le 26 mars 2007.

Organisations patronales :

CNAB
Jérôme DAUCHEZ

CSAB
Etienne GINOT

FNAIM
Philippe PREVEL

FNSEM
Maxim PETER

FSIF
Dorian KELBERG

Syndicats de salariés :

CGC SNUHAB
Patrice ARMAND

CFTC CFSV
Joël CHIARONI
Yhya EL SABAHY

Fédération des services CFDT
Marie-Christine DUSSAUX

FEC FO OSDD
Catherine SIMON

Fédération CGT
Serge KERGOURLAY

SNPI
Alain DUFFOUX

SNRT
Jean GAILLARD

UNIT
Pierrette ZANNETTACCI